Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 10 MARS 2015

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service du budget de la performance et des établissements

Sous-direction de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-. éducatives

Bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité

DGESCO B3-1
n°2015-0023

Affaire suivie par
Patricia Bristol-Gauzy

Téléphone
01 55 55 17 22
Télécopie
01 55 55 38 02
Courriel
Patricia.bristol-gauzy
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

La ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Objet : éclipse partielle du soleil.

Le vendredi 20 mars 2015, une éclipse partielle du soleil sera visible en France. L'observation du phénomène sera dépendante des conditions météorologiques.

Des risques liés à l'observation d'une éclipse du soleil peuvent engendrer des liaisons oculaires graves.

Vous trouverez ci-joint une note d'information émanant de la direction générale de la santé (DGS) rappelant les risques et les moyens de prévention.

Je vous remercie de la communiquer aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires.

Pour la ministre et par délégation
La directrice générale de l'enseignement scolaire

Florence ROBINE

PJ : Note d'information N°DGS/EA/2015/35 du 28 janvier 2015 relative à la prévention des accidents oculaires à l'occasion de l'éclipse solaire du 20 mars 2015 en France métropolitaine.